A close up of a sign

Description automatically generated

Réunion AFTPM 13/12/2019

Présents : Anaïs de Bretizel, Frédéric Stouls et Frédéric Smith (le bureau de l’AFTPM)

Jean-Jacques Joulié, Cédric de la Palme, Pablo Chioti, Céline Vary, Michel Baudrin, Benoit Coffin

Compte rendu des réunions du bureau depuis le décès d’Éric Bonneville

Les Statuts de l’AFTPM chargent le bureau (minimum 3 membres) de la gestion courante de l’association. La durée des fonctions des membres du bureau, ainsi que celle du conseil, est fixée à un an (période comprise entre deux AG).

La dernière AG a eu lieu le 29/1/2019

Les membres du bureau confirment qu’ils sont prêts à se représenter mais font appel à des candidatures car l’agenda pour les mois à venir est lourd.

🡺Les priorités :

. Rencontre AMF – la dernière rencontre date de juin 2013

. Poursuite des rencontres avec l’AFG ; participation au groupe de travail Export, objectif : obtenir un statut de membre correspondant

. Relations presse : un article sur les TPMs doit paraître dans la revue Décideur du mois de février (les articles parus précédemment dans la presse ont fortement contribué à notre notoriété)

. Protéger notre marque + recruter de manière sélective de nouveaux membres (de plus en plus de personnes se revendiquent TPM sans être membres de notre association et souvent sans faire le même métier que nous).

. Nécessité de revoir les critères d’admission

. Mettre à jour le site internet

. Récupérer les dossiers AFPM (François Defferrière)

. Les archiver dans le « cloud »

. Poursuivre notre effort de formation. Inviter des intervenants sur des sujets juridiques/ réglementaires/ fiscaux…

. Maintenir un rythme de 4 réunions par an (lieu d’échanges, de formations et de défense de notre profession)

. Demander aux membres de l’AFTPM s’ils souhaitent proposer des sujets de discussions pour les réunions à venir

. Constitution, comme dans toutes les associations, de groupes de réflexion/ travail pour adresser les différents sujets.

La prochaine AG a été fixée au 28 Janvier 2020

La candidature de Bernard Matus a été approuvée, l’AFTPM comptera 26 membres à partir du 1/1/2020

La réunion s’est terminée avec une minute de silence à la mémoire de notre président et ami.